

IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ

CORRESPONDANTS  
DE  
J.F. BOISSONADE

III  
—  
N-Z

BIBL.  
UNIVERSITÉ  
MS.  
1553

BIBL.  
DE  
L'UNIVERSITÉ  
MS.  
1553





MS  
Fiches faltos

Rec. 14  
Correspondance  
de  
J. F. Boissier  
Ms 1553

III  
N. 2

240  
L'abbé, les uns, les autres, je  
sais, ne s'entendent pas sur  
ce point de doctrine, et l'on  
peut se demander si l'on  
peut l'être à l'égard de l'autre  
sans s'entendre. Il, si mention  
en fait pour l'abbé Claret  
à l'occasion de son voyage  
à l'épiscopat.

Claret

1836





Rec. 24  
Sep. 29. W. 22.



M. Brune

M<sup>r</sup> Malte - Brune m'a écrit bien, que ce que je savois déjà, que je ne pouvois m'adresser uning qu'à vous pour avoir des renseignements relativement à l'existence de quelques fragments qu'on possède sur le plan de la tragédie d'Antigone composée par Euripide. j'ai besoin de constater que ces fragments qui se réduisent à un ou à deux passages existent, et ne sachant pas le grec je suis fort embarrassé pour remonter aux sources.

M<sup>r</sup> Malte - Brune <sup>m'a écrit</sup> ~~m'a écrit~~ que dans l'édition de Sophocle par Brunet il trouve ce qui suit

L'11<sup>e</sup> page grammair. en Aristophanes dans un petit proambule à l'Antigone de Sophocle (en grec) dit que dans la pièce d'Euripide du même nom Antigone est mariée à Hémion de qui elle est un fils Hémionon.

L'111. page d. Scholiaste qui Brunet a publié

Dans le volume dit également qui chez Euripide  
Antigone épouse Haemon.

M<sup>r</sup> Maltz-bum en ajoute qu'il  
se traduit par un passage littéralement et  
qu'il s'y trouve un mot grec duquel on  
peut induire qu'Antigone fut secrètement  
marée ou peut-être même séduite.

Le dictionnaire de Fuent, dans un  
ouvrage allemand qui est M<sup>r</sup> Maltz-bum  
cite Hyginus fable 72<sup>e</sup> où il doit se  
trouver une troisième version d'après laquelle  
Haemon ayant secrètement eu un enfant  
d'Antigone est surpris par Créon qui  
l'a fait tuer avec son fils.

C'est cette version qu'il m'importe  
le plus de vérifier.

Je trouve dans le dictionnaire d'Heiderich  
autre ouvrage allemand qui je possède que  
Créon irrité contre son fils Haemon auant  
d'Antigone laquelle avait donné malgré le  
suffrage de Créon la sépulture à Polyxène, j'

femme dit-je que Hamon et son d'ame  
 par lui à travers son amant, que lui  
 Hamon finit d'avoir été et enfin  
 Antigone a son père, que c'est le mari  
 entré ou se elle, que'il en a un fils,  
 que est enfant ayant été reconnu par  
 Crœus a une marque de reconnaissance commune  
 à tous les Sabaciens, fait retrouver la  
 mère et que Crœus ordonne que son fils  
 inconnu Antigone et d'invoquer lui  
 même de la page vraie.

C'est cette fable dont j'ai à prouver  
 l'existence. Mais je en suis sur quelle  
 personne Hederich s'est appuyé pour  
 la citer dans son dictionnaire

ou les dictionnaires. Finalement dit-elle  
 que Crœus condamne Antigone à peine de  
 faire son prison. C'est encore  
 une particularité, que d'ailleurs je en connais  
 par la source et dans un ouvrage de  
 littérature que je compte publier inconnu  
 il est nécessaire que je cite cette source

je me reserve donc et voilà le tiers  
point sur lequel je prends la liberté, si je  
n'obtiens pas de votre complaisance, de vous  
prier de remonter aux sources et de rechercher  
bien ou un ou plusieurs à qui vous avez trouvé

1<sup>o</sup> L'existence d'une tragédie d'Euripide  
où Antigone a été mise à mort et en  
a eu un fils. (Aristoph. in Argum. Antig. Soph.)

2<sup>o</sup> Les sources où Frédéric a pris la  
fable d'Antigone d'Antigone confiée à  
son père de Dieu je vous ai parlé plus  
haut. (Hygin F. 72)

3<sup>o</sup> Les sources autres où est dit qu'un  
ont pu que Antigone fut condamnée par  
Créon à mourir de faim dans une prison.  
(Sophocles Antigone)

Je donne, non important, mais n'étant  
d'ja fort avancé dans quelques assertions où j'ai soutenu  
que le tiers fait sur lequel je vous prie de me  
faire part de vos lumières, n'étant pas de mon  
invention, je desir extrêmement en avoir la  
preuve constatée de manière à ce qu'on ne  
puisse rien m'y opposer

Agreez, Monsieur l'assurance de la considération  
très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant  
serviteur Le C<sup>te</sup> de St Roman

pair de France rue de la Harpe  
n<sup>o</sup> 7 au marais

Lettre du Comte de St Roman pair de France  
à M Boissonade 1165



je vous prie, monsieur, de ne attribuer  
mon silence qu'à l'impossibilité où  
j'ai été de me procurer votre honorable  
adresse. je prends le parti d'adresser  
un secrétaire de l'institut à l'adresse  
de l'abbé, pour vous tenir toute  
ma reconnaissance de travail que  
vous avez bien voulu faire relativement  
au mariage et à la mort d'Antoine  
j'en avais absolument besoin. Sans  
cela je ne me serais pas permis  
d'abuser de vos moments, pour

clairer un fait qui en lui-même  
a fort peu d'intérêt. Votre rapport  
en ou en savoir plus satisfaisant  
et telle que je l'attendais d'une  
personne de votre mérite et de  
votre savoir. Veuillez bien en  
renvoyer toutes mes remerciements  
ainsi que l'assurance de la considération  
très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur  
d'être

Monsieur

Paris le 9 janvier  
1742

Votre très humble  
et très obéissant serviteur  
L. G. l'Académie



Monsieur

Par une assez grande négligence de mon  
 portier, votre lettre du 5 - y br ne m'en a été  
 renvoyée à la campagne qu'hier 3 - X br  
 je vous prie de recevoir mes remerciements  
 des renseignements que vous avez bien voulu  
 m'adresser sur la propriété attribuée à  
 la dame d'achille de quieris les bleds  
 qu'elle faitort.

J'avois fait des recherches infructueuses  
 à ce sujet et je n'avois trouvé personne  
 en état de me répondre d'une manière  
 certaine sur une question qu'en effet,  
 vu le petit nombre de portiers qui —

pourrait seule s'élever sans doute, il  
était difficile de résoudre.

Ce n'est pas la première fois, certes,  
que vous m'avez rendu un pareil service,  
et il y a dix ou douze ans que j'en  
revois à vous relativement à une  
tragedie, œuvre de ma jeunesse, —  
j'attachois une véritable importance  
à vérifier si l'intrigue de cette  
pièce que j'avais composée en pays  
étrangers et loin des secours que j'aurais  
trouvés dans ma patrie, étoit conforme  
à ce qu'il me restoit dans la mémoire  
de vos versions des Trima herosiques.  
Il s'agissoit de vérifier savoir quel  
avoit été le genre d'union entre  
Antigone fille d'œdipe et Othon  
fils de Créon usurpateur du trône  
de Thèbes, ou du moins pour

1167

être représenté comme tel d'après  
ce qui nous reste de l'histoire de  
cette ville dans ce terrain reculé.

J'eus la satisfaction d'après  
ce que vous voulûtes bien me mander  
de voir que ma pieu n'avait rien  
de contraire aux documents historiques  
dont vous avez une si parfaite —  
connaissance.

Je sais avec empressement cette  
occasion de vous réitérer mes remerciements  
et de vous prie d'agréer l'expression  
de ma considération la plus distinguée

Monsieur le procureur  
à Angers le 31 Mars 1773.  
L. X. br. 1433.

C<sup>te</sup> de 1<sup>er</sup> Baron



1167

Q

Morbec

Morbec's Boissonade member's  
l'academie de inscription et belles lettres

des secretaires de l'institut.  
A Paris.

ve

